

Mécanisme de capacité : les consommateurs doivent garder la main.

Issy-les-Moulineaux, le 15 décembre 2016 – A l’occasion du lancement du mécanisme de capacité, EQINOV DSM lance une nouvelle application de sa plateforme permettant aux consommateurs d’électricité de prévoir et piloter leur obligation de capacité.

Après de longs mois d’incertitude, le mécanisme de capacité est bien lancé ! EPEX SPOT vient d’organiser la première enchère de capacité, se concluant par un prix frôlant les 10 000€/MW. Les consommateurs sont désormais avertis, l’année 2017 débutera par une augmentation sensible de leur facture d’électricité...

Mais ce n’est pas une fatalité dès lors qu’il est possible pour les consommateurs de flexibiliser le fonctionnement de leurs équipements électriques. Pour les y aider, la jeune société EQINOV DEMAND SIDE MANAGEMENT basée à Issy-les-Moulineaux (92) met à la disposition des consommateurs actifs sa plateforme leur permettant de piloter leur obligation de capacité.

« Le mécanisme de capacité ne doit pas être perçue comme une taxe fatale pour les industriels mais comme un système de bonus/malus, et nous allons les y aider » déclare Natacha HAKWIK, la cofondatrice de la société.

En effet, le coût de l’obligation de capacité d’un consommateur devrait, dans son contrat de fourniture, être basée sur la puissance électrique qu’il appellera durant les jours de pointe dits PP1 en 2017 et sur un prix de la capacité. L’esprit du mécanisme de capacité repose donc en premier lieu sur l’incitation des consommateurs à baisser leur consommation électrique les jours de forte tension anticipée par RTE afin de limiter le coût de l’obligation de capacité facturé par leur fournisseur.

Anticiper, prévoir et agir

Anticiper signifie d’abord négocier son contrat de fourniture sur la partie relative à la facturation de l’obligation de capacité. Négocier le prix de la capacité évidemment ! mais être également vigilant à ce que l’obligation de capacité soit facturée sur la base de la puissance réellement appelée les jours PP1 et non pas sur une puissance prévisionnelle déterminée par le fournisseur. « Gardez la main sur votre obligation de capacité ! » insiste Natacha HAKWIK.

Pour **prévoir** au mieux le coût de son obligation, EQINOV DSM a déployé de nouvelles fonctionnalités dans sa plateforme de pilotage des flexibilités de consommations électriques DREAMS®, permettant de mesurer son obligation de capacité à tout moment et de connaître au plus tôt la survenance des jours de pointe PP1.

Enfin, EQINOV DSM et ses clients consommateurs **les plus engagés** programment, valorisent, voire certifient en garanties de capacité, leurs effacements de consommation afin d’assurer la sécurité d’approvisionnement en électricité du pays.

« Notre plateforme accompagne tout consommateur dans une démarche proactive de réduction de son obligation de capacité » indique Natacha HAKWIK. L'objectif d'EQINOV DSM est de transmettre un signal incitatif et pédagogique aux consommateurs. « Le mécanisme de capacité va sensibiliser les entreprises à l'intérêt économique de la flexibilité de consommation électrique, mais il faut transformer la complexité en pratique opérationnelle et durable. C'est précisément le rôle qu'entend jouer EQINOV DSM !

A propos d'EQINOV Demand Side Management

Pour plus d'information : www.eqinov-dsm.com

Twitter: @EQINOVDISM

Contact presse

+33 1 81 80 24 32 (LD)

+33 6 22 16 85 36 (LD)

Natacha HAKWIK, co-fondatrice et présidente

natacha.hakwik@eqinov.com

A propos d'EQINOV DEMAND SIDE MANAGEMENT

EQINOV Demand Side Management développe une nouvelle génération de services de pilotage et de valorisation de la flexibilité des consommations électriques des sites industriels et tertiaires, basés sur une technologie d'optimisation développée en interne.

EQINOV DSM est soutenue par l'ADEME, BPIFrance, le Réseau Entreprendre et le pôle de compétitivité Advancity.

A propos du dispositif Initiative PME Systèmes Electriques Intelligents

Le dispositif Initiative PME vise à accompagner et renforcer la capacité d'innovation des PME dans le domaine des systèmes électriques intelligents. Il permet de cofinancer des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française, et contribuant à accélérer le déploiement de technologies, de services et de solutions innovantes dans le domaine des systèmes électriques intelligents.

A propos de la plateforme DREAMS au service des consomm'acteurs

Le développement de la plateforme DREAMS (*Demand Response, Energy and Ancillary Management Software*) lui vaut d'être lauréate du Programme d'Investissement d'Avenir dans la catégorie « systèmes électriques intelligents ».